

Carte 10 : Unités paysagères.

3.1.2.1 Les contreforts de la Gâtine

Description

Cette unité paysagère occupe un large tiers nord-est de l'AEE. C'est un paysage de semi-bocage dont le maillage de haies reste globalement lâche. Au contact du bocage deux-sévrien (Gâtine de Parthenay et bocage bressuirais), c'est un secteur d'épaisseur très variable au sein duquel la transition bocage-plaine s'effectue de manière parfois très soudaine.

Grâce à l'agriculture extensive en zones de vallées, on trouve des espaces naturels riches : prairies, haies, boisements de chênes, de frênes restent fréquents, ainsi que quelques vergers plantés traditionnellement (pruniers et pommiers). Sur les plats des hauteurs et sur certains espaces à vocation uniquement agricole, les parcelles se distendent et cèdent la place aux grandes cultures de colza, de tournesol...

L'habitat est fortement dispersé et assez homogène sur le territoire : on remarque notamment de grandes et moyennes fermes isolées, de nombreux manoirs et logis construits en schiste et granit en mélange. L'habitat des bourgs et villages s'étage jusqu'au cœur des vallées donnant lieu à de magnifiques petits ouvrages de franchissement. Enfin, chaque ruisseau est fédérateur d'un réseau latéral de haies, perpendiculaires à la pente et ordonnant des paysages particuliers de types « pommelés » assez pittoresques. C'est un paysage sec mais où l'eau ne manque pas. Car sur les flancs de ces contreforts, il y a toujours de nombreuses sources ou autres suintements.

La nature granitique du socle se perçoit par endroits à travers la formation de chaos rocheux dégagés par l'érosion (rochers du Pyrôme par exemple).

Dynamiques d'évolution

Le parcellaire agricole est en forte évolution dans certains secteurs, avec l'augmentation des surfaces de culture et des grandes prairies de fauche.

Perceptions sociales

Le paysage de bocage revêt une identité culturelle forte et fait l'objet de sentiments d'appartenance. Historiquement, cette région aux terres ingrates (le nom de Gâtine reprend ce souvenir de terres pauvres, de terres gâtées) a longtemps véhiculé une image de pauvreté.



Photographie 7 : Chemin rural et motifs bocagers dans les contreforts de la Gâtine en limite nord des Deux-Sèvres ; des éoliennes s'inscrivent parmi les arbres à l'horizon.



Photographie 8 : Au nord de Bressuire, les paysages restent assez ouverts depuis les hauteurs des coteaux du Dolo, dans les contreforts de la Gâtine.



Photographie 9 : Paysage ouvert du bocage bressuirais aux abords de la N249, dans l'AER ; bâtiments agricoles et haies arborées constituent les motifs les plus marquants.



Photographie 10 : Réseau de haies du bocage bressuirais dans le vallon de l'Hière, au sud-ouest de l'AEE.

3.1.2.2 Le bocage bressuirais et la Gâtine de Parthenay

Description

Le bocage deux-sévrien comprend deux secteurs : le Bocage Bressuirais, qui couvre un large tiers de l'AEE, du nord-ouest au sud-est, et la Gâtine de Parthenay, présente uniquement en frange sud-est du périmètre. Ce paysage se caractérise principalement par un foisonnement de sources, une diversité de vallons frais, un maillage de haies plus ou moins dense cloisonnant les espaces agraires et un habitat dispersé. Ce système prolonge le bocage vendéen du massif armoricain.

Le granit est là aussi présent, en fond de vallée (falaises ou pans de rochers), ou sous forme de chaos. La Gâtine est un véritable « château d'eau » : les eaux abondent en hiver (influences océaniques) et manquent en été.

La haie est le principal élément structurant l'espace, que celle-ci soit sous forme libre ou de haie basse taillée. L'essence d'arbre dominante est le chêne, lui-même sous forme libre ou mené en têtard. Quelques bosquets ou taillis, ainsi que quelques massifs forestiers plus importants ponctuels, structurent fortement ce paysage. Toujours en termes de motif végétal, de nombreux vergers plantés en champs ou en linéaire dans le réseau des haies persistent encore largement aujourd'hui. En ce qui concerne les routes secondaires, ces dernières présentent un caractère sinueux voire labyrinthe en certains endroits. D'autres routes rectilignes, souvent positionnées sur des crêtes, recoupent les vallons en tout sens et offrent une succession et une diversité de points de vue remarquables. Les lieux de vie, hameaux, fermes isolées, châteaux et manoirs sont disséminés sur tout le territoire.

Dynamiques d'évolution

Dans le bocage, l'abandon d'entretien des haies et la régression des prairies induisent une perte de l'identité pastorale. Ce paysage évolue soit vers des bocages déstructurés soit vers le boisement spontané entraînant un effet de « bouchage ».

Perceptions sociales

Le paysage de bocage revêt une identité culturelle forte et fait l'objet de sentiments d'appartenance. Historiquement, cette région aux terres ingrates (le nom de Gâtine reprend ce souvenir de terres pauvres, de terres gâtées) a longtemps véhiculé une image de pauvreté.

3.1.2.3 Le haut bocage vendéen

Description

Cette unité paysagère forme la limite ouest de l'AEE, et constitue une transition avec les paysages des marches du Bas-Poitou, plus au sud. Marqué par la présence des collines vendéennes, le haut bocage domine les plateaux des bocages vendéens et maugeois qui s'étendent aux alentours. La direction armoricaine suivie par ces reliefs structure fortement l'organisation du paysage. Ces directions sont relayées par des vallées ponctuées d'aplombs rocheux et de chaos granitique aux ambiances pittoresques.

Marqué par une agriculture de polyculture élevage très dynamique, ce paysage de bocage, encore très dense par endroits, est dominé par des collines coiffées de châtaigneraies. Il est ponctué de hameaux diffus qui s'accrochent souvent à mi-pente. Les bourgs étagés s'implantent quant à eux sur les principales crêtes, qui offrent des vues panoramiques spectaculaires dominant ces paysages.

Le paysage collinaire se distingue par sa ligne de crête marquante dans le paysage (orientation nord-ouest / sud-est), ponctuée de repères paysagers patrimoniaux (Moulins des Alouettes, clochers de Saint-Michel-Mont-Mercure et de La Flocellière...). La structure paysagère de ce secteur est marquée par la répétition d'un motif paysager identitaire de buttes à chaos rocheux (chirons) terminées par des châtaigneraies souvent accompagnées de plusieurs moulins. Ces points hauts ouvrent de larges panoramas sur les paysages environnants.

Dynamiques d'évolution

Les hameaux diffus des pentes se sont étalés avec le développement de bâtiments d'élevage contemporains qui ont accompagné celui d'une véritable filière industrielle agro-alimentaire.

Le dynamisme économique des pôles urbains se traduit dans le paysage par le développement des zones d'activités et quartiers d'habitat récents. Ces développements ont été catalysés par la mise en service de l'autoroute A87 au nord et par la montée en puissance de Puy du Fou qui, avec son attractivité croissante, a induit le développement d'une filière touristique d'accueil en milieu rural, rayonnant même au-delà de l'unité.

Perceptions sociales

Ce secteur des collines du haut bocage vendéen connaît un développement touristique notable, lié notamment à la présence marquante au nord-ouest, au-delà des limites de l'AEE, du parc d'attractions du Puy du Fou qui rayonne à la fois touristiquement et culturellement sur tout le haut bocage.



Photographie 11 : Ondulations du plateau et motifs végétaux dans le haut bocage vendéen, entre St-Mesmin et Pouzauges.



Photographie 12 : Les collines vendéennes offrent des vues larges sur les paysages du haut bocage vendéen, ici aux abords de Pouzauges.

3.1.2.4 Les vallées de la Sèvre Nantaise et de ses affluents

Description

La vallée de la Sèvre Nantaise s'étire du sud au nord-ouest de l'AEE, en dessinant une unité paysagère qui marque la limite entre Vendée et Deux-Sèvres. Véritable colonne vertébrale hydraulique de la partie méridionale du massif Armoricaïn, la Sèvre Nantaise prend sa source dans les gâtines du Poitou pour s'immiscer entre les lignes de collines vendéennes au sud et celles du Bressuirais au Nord. L'ensemble de son réseau hydrographique sculpte complètement les collines traversées et amplifie les formes du relief. La Sèvre Nantaise présente ainsi plusieurs séquences qui se traduisent par un faciès différent de la découpe de sa vallée.

Au sein de l'AEE, elle dessine des méandres entre des coteaux doux, peu accentués, jalonnés de petites buttes boisées (où souvent le bâti rural s'implante en promontoire). Le relief donne plus l'impression d'une ample cuvette et la trame bocagère moins dense sur ce secteur dégage de longues perspectives. La butte de Châtelliers constitue un promontoire remarquable permettant d'embrasser d'un seul regard ce paysage. La Sèvre Nantaise y draine un réseau d'affluents développant des ambiances plus refermées et intimistes, qui redessinent la pente des coteaux doux en imprimant des directions secondaires nord-est / sud-ouest dans le paysage.

Dynamiques d'évolution

Territoire particulièrement dynamique sous l'influence notamment de l'aire choletaise, la pression urbaine et le développement des activités sont plus marqués aux abords des bourgs, au nord de l'AEE.

Perceptions sociales

Les vallées sont généralement très appropriées par leurs habitants. Le tourisme et les loisirs sont axés sur la randonnée pédestre et la découverte du patrimoine. La vallée de la Sèvre se distingue à ce titre par un riche patrimoine lié à l'eau (moulins, chaussées, lavoirs, industries, viaducs et ponts), par ses places fortes médiévales (Tiffauges, Mortagne-sur-Sèvre, Mallièvre) et par les congrégations religieuses dans les bourgs et la vallée.



Photographie 13 : La Sèvre Nantaise à St-Amand-sur-Sèvre.



Photographie 14 : Paysages bocagers du fond de vallée de la Sèvre Nantaise à St-André-sur-Sèvre.

3.1.3 Le bassin d'influence visuelle

Selon les types d'unités paysagères, les perceptions visuelles sont très variables. Des paysages d'openfields en plaine offrent de grands champs visuels alors que des paysages intimistes de vallées arborées présentent des champs visuels fermés. Les variables essentielles sont donc la configuration topographique, la végétation et le bâti.

Dans le cadre de l'analyse de l'état initial, une première modélisation est réalisée pour envisager les sensibilités visuelles liées à l'implantation d'éléments de grande hauteur dans la ZIP. Une seconde modélisation sera effectuée pour définir le bassin d'influence visuel du projet qui sera retenu par le maître d'ouvrage.

Note : Sur les photographies présentées par la suite, un trait rose symbolise l'emprise approximative de la ZIP dans la vue. La hauteur du trait par rapport à l'horizon correspond à la hauteur approximative maximale d'un projet de grande hauteur (200 m) dans la ZIP.

Contexte global des perceptions visuelles

D'après la carte de la zone d'influence visuelle, présentée page suivante, des éléments de 200 m de haut seraient perceptibles depuis la majeure partie du territoire. Cependant, cette modélisation ne prend pas en compte les masques créés par les arbres en dehors des boisements principaux. Dans le cas de ce territoire, où le bocage est souvent présent, les perceptions sont ainsi variables : elles peuvent être facilement limitées par des rideaux d'arbres filtrant, voire masquant les visibilitées, notamment depuis les vallées ou les parties basses des coteaux, mais les hauteurs des collines et des versants préservent tout de même souvent des ouvertures, permettant des vues lointaines et ouvertes. Cette carte permet en revanche de mettre en évidence les quelques secteurs depuis lesquels un projet de grande hauteur situé dans la ZIP ne sera pas visible de manière quasi certaine. Ainsi, les vallées de l'Ouine et du Thouaret, au sud-est de l'AEE, de même que les fonds de vallon de nombreux petits affluents de l'Argenton (au nord-est) et de la Sèvre nantaise (à l'ouest) n'offrent aucune perception d'un projet de grande hauteur dans la ZIP.

Dans les secteurs de plateaux vallonnés, les visibilitées sont plus liées à la présence ou non de masques, selon la densité du bocage, la présence de bâti, etc.

Les perceptions depuis les contreforts de la Gâtine

Cette unité recouvre un large tiers nord du périmètre d'étude global. Quelques cours d'eau (l'Argenton et ses affluents) incisent le plateau de façon assez marquée : des corridors plus fermés sont ainsi définis au long de ces vallées, sans visibilitées vers la ZIP. Le bocage est présent sur l'ensemble de l'unité, et tend également à limiter les perceptions lointaines : soit en filtrant les vues lorsque les haies longent les routes ; soit en constituant des effets de masque plus distants masquant la ZIP en arrière-plan. Néanmoins, le

maillage végétal est plus distendu et assez dégradé sur certains secteurs hauts : des vues lointaines peuvent ainsi s'ouvrir depuis les routes circulant sur les crêtes ou les hauts de coteaux. Les perceptions vers la ZIP dépendent alors de son éloignement et de la végétation distante. Globalement, les visibilitées de la ZIP restent peu étendues et marquantes au sein de cette unité, mais elles peuvent être notables par endroits, notamment au sein de l'AER.



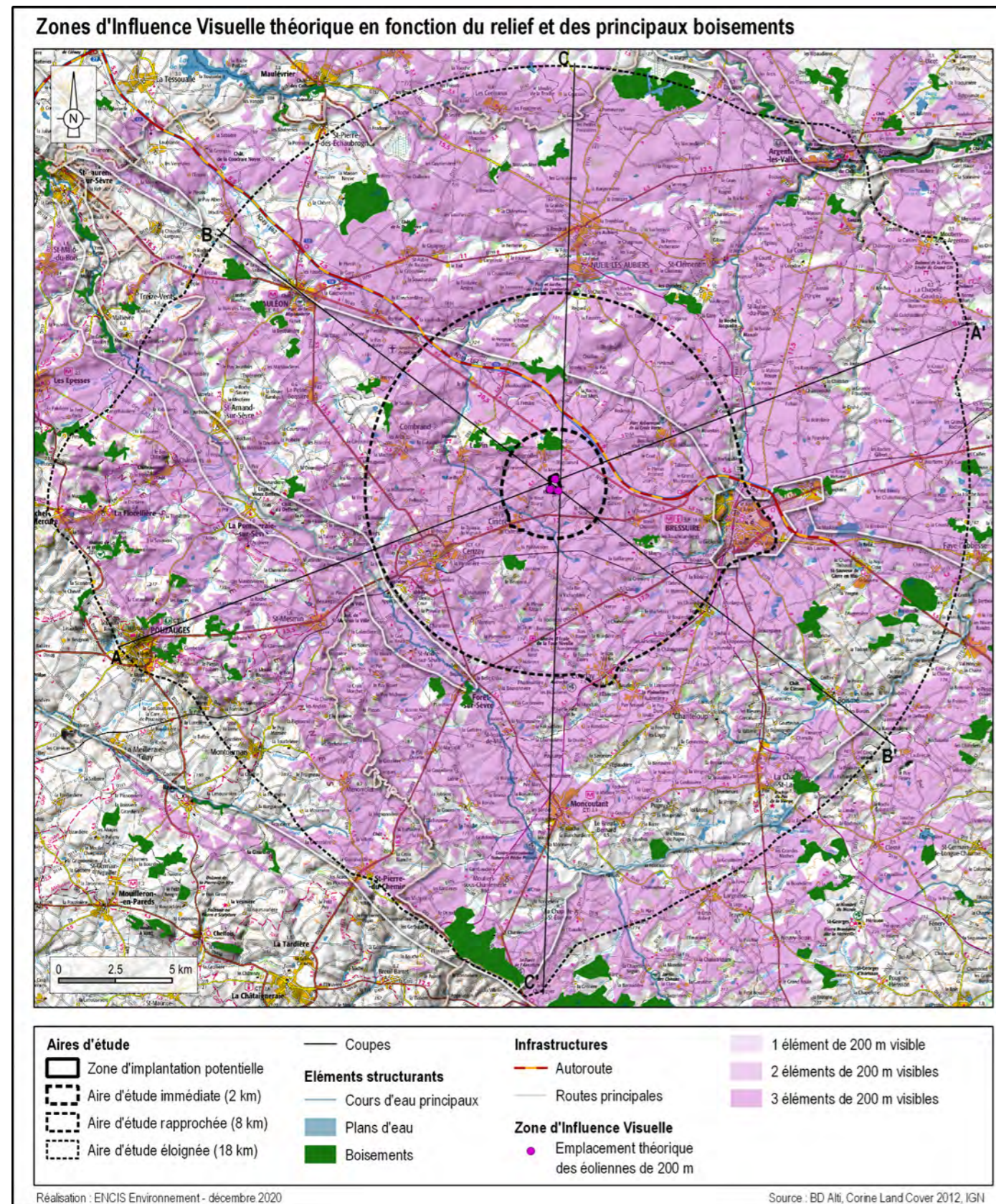
Photographie 15 : A l'ouest d'Argenton-les-Vallées, la D759 circule sur les hauteurs des contreforts de la Gâtine et des vues lointaines s'ouvrent en direction de la ZIP.

Les perceptions depuis le bocage bressuirais et la Gâtine de Parthenay

Cette unité couvre un large tiers de l'AEE, du nord-ouest au sud-est ; elle accueille également la ZIP. Différents secteurs de visibilitées peuvent y être identifiés. Dans les parties correspondant à l'AEE, les vallées (de l'Ouine, du Thouaret et des ruisseaux de la Guérinière et du Marchais au sud ; de l'Ouin et des affluents de la Sèvre Nantaise au nord), forment des reliefs notables qui referment les bassins visuels. En revanche, les hauteurs des interfluvies offrent des vues distantes de la ZIP, lorsque le maillage bocager le permet. Au sein de l'AER et de l'AEI, le relief ne permet pas de masquer totalement la ZIP, et seuls quelques boisements ponctuels jouent un tel rôle. Mais si les visibilitées théoriques sont importantes, la présence marquée du bocage vient filtrer, voire masquer, ces perceptions depuis de nombreux secteurs, et les vues dégagées de la ZIP restent donc largement discontinues. Ainsi, à l'échelle de l'AER, la prégnance visuelle de cette dernière reste relativement peu marquante au vu de l'importance des différents filtres et écrans ; à l'échelle de l'AEI, avec la proximité, les visibilitées sont plus fréquentes et la prégnance visuelle plus importante.

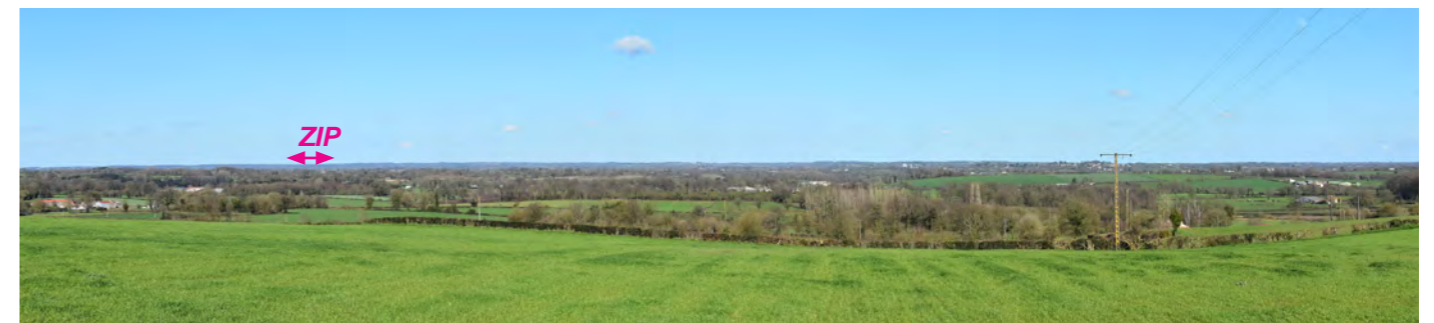


Photographie 16 : A l'est de Montcutant, les collines surplombant l'Ouine offrent des vues lointaines vers la ZIP.



Les perceptions depuis le haut bocage vendéen

Cette unité correspond à un paysage collinaire, qui marque une séparation topographique avec les paysages de Vendée au sud-ouest. Les visibilitées en direction de la ZIP sont donc fortement influencées par le relief : au-delà de la ligne de crête qui délimite l'AEE, celle-ci est totalement masquée. Sur les versants tournés en direction du nord-est en revanche, les vues théoriques vers la ZIP sont nombreuses, même si les relief locaux liés aux nombreux affluents de la Sèvre Nantaise dessinent de petits secteurs refermés, sans perception potentielle de celle-ci. Depuis les secteurs exposés, la végétation peut jouer un rôle de filtre : souvent, le réseau bocager referme les vues ou masque la ZIP à l'horizon. Enfin, lorsque celle-ci est réellement perceptible, la distance réduit fortement sa prégnance visuelle. Globalement, les visibilitées de la ZIP restent relativement peu marquantes au sein de cette unité.



Photographie 17 : En limite sud-ouest de l'AEE, les collines du haut bocage vendéen offrent de larges panoramas.

Les perceptions depuis les vallées de la Sèvre Nantaise et de ses affluents

Si la vallée elle-même traverse l'ensemble du périmètre d'étude du sud vers le nord-ouest, l'unité ainsi définie recouvre un secteur moins étendu, depuis les franges sud-ouest de l'AER jusqu'aux limites de l'AEE. Le relief étant peu marqué et les versants assez doux, des visibilitées théoriques de la ZIP sont possibles depuis une large partie de la vallée. Néanmoins, le plus souvent, les coteaux et le contexte végétal (réseau bocager) en dissimulent en réalité la majorité : seules les parties les plus hautes émergent de la végétation. Lorsqu'elle est visible, la prégnance visuelle de la ZIP depuis cette unité reste donc réduite.

Pour rappel : Les données utilisées pour le relief sont celles de la base de données altimétrique BD Alti, un Modèle Numérique de Terrain (MNT) mis à disposition du public par l'IGN. La résolution est environ de 75 x 75 m (source : IGN). Son échelle ne permet donc pas de représenter les légères ondulations topographiques. Les boisements sont obtenus à partir de la base de données Corine Land Cover 2018. De même, la précision de cette base de données de SOeS ne permet pas de prendre en compte les effets de masque générés par les haies, les arbres ou les éléments bâtis (maisons, bâtiments agricoles, panneaux, talus par exemple). Les données de la carte d'influence visuelle sont donc théoriques et, en règle générale, majorent l'impact visuel.

Carte 11 : Zone d'influence visuelle théorique d'éléments de grande hauteur (200 m) dans la zone d'implantation potentielle.